Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 91 (1964)

Heft: 9-10

Rubrik: La voix jurassienne

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La voix jurassienne

Vieux costumes et patoisants

par l'Aidjolat

A deux reprises — en avril et en juin 1963 — le « Conteur romand » a bien voulu publier mes articles touchant nos « Vieux costumes et nos Vieilles chansons ». Ils m'ont valu des approbations diverses, notamment de M. Ed. Helfer, le distingué folkloriste de Lausanne, qui m'écrit : « ... je vous remercie et vous félicite de vos articles... Je n'oublierai jamais les excellentes relations que j'ai eues avec les Jurassiens... Ils ont toujours été très aimables... »

N'est-il pas réconfortant d'apprendre que ces Jurassiens — si divisés aujourd'hui, et si mal jugés, parfois, à cause de l'épineuse question que vous savez ont tout de même quelques amis fidèles ? Nous sommes très touchés d'un tel témoignage de sympathie.

J'aimerais revenir sur l'«Association jurassienne des Costumes et Vieilles chansons » pour apporter quelques renseignements aux amicales des patoisants de notre région.

Mme C. Berlie, de Porrentruy, la méritante présidente de cette Association, à laquelle le mouvement folklorique doit énormément, a bien voulu m'accorder une entrevue au sujet des possibilités que pourraient avoir les groupes costumés de patoisants jurassiens d'être admis au sein de l'Association, s'ils en faisaient la demande. Cette question m'a été posée maintes fois par d'actifs et méritants amis du vieux langage.

On ne saurait sous-estimer les efforts que font, dans le Jura-Nord spécialement, les « Amicales de patoisants » pour redonner vie aux dialectes de nos ancêtres, remettre en honneur nos traditions, nos coutumes, ressusciter nos vieilles chansons patoises, en créer de nouvelles, organiser des représentations théâtrales patoises, des soirées animées où l'on s'efforce

de ne parler qu'en patois. C'est dire qu'il y a entre l'Association jurassienne des Costumes et Vieilles chansons et nos Amicales de patoisants une similitude de pensée et d'action, avec quelques nuances, bien entendu.

Voyez quels sont les buts de la première (art. 1 des statuts):

- a) de s'intéresser à toutes les questions relatives au folklore jurassien;
- b) de répandre les costumes jurassiens en favorisant la création de nouveaux groupes;
- c) de faire connaître les vieilles chansons et les danses régionales ;
- d) de resserrer les liens entre les sociétés de costumes jurassiens.

On le voit, l'Association ne s'est pas assigné comme but le maintien des patois, ce qui ne veut pas dire qu'un groupement de patoisants ne saurait y être admis, m'a déclaré Mme Berlie.

L'article 4 des statuts est particulièrement important : « L'Association jurassienne des Costumes et Vieilles chansons comprend les sociétés de costumes et vieilles chansons du Jura dont les membres portent un des costumes régionaux adoptés par l'Association bernoise et par la Fédération suisse des costumes. »

Ainsi donc, pour être admis dans l'Association, les groupes costumés doivent être « examinés » sous le rapport de l'authenticité de leurs costumes. Il va sans dire que bon nombre de nos groupes de patoisants, à l'occasion de leurs manifes-

ques ou autres, ce qui leur suffit pour donner plus de relief et plus de sincérité à leur patois.

Voilà l'essentiel! D'autres renseignements peuvent être demandés à Mme Company de la leur par le leur par le leur patricular de le leur par leur par le leur pa

tations, portent des costumes, authenti-

Voilà l'essentiel! D'autres renseignements peuvent être demandés à Mme C. Berlie, Porrentruy, A.-Cuenin 19 (téléphone 6 12 56).

Nous donnons ci-dessous le tableau des sociétés de l'Association jurassienne de Costumes et Vieilles chansons (Rapp. Pro Jura 1962).

Localité	Groupes
Porrentruy	$Vieilles\ chansons$
Delémont	Costumes jurassiens
Courroux	Chanson populaire
Saignelégier	$Vieilles\ chansons$
Laufon	Costumes de Laufon
Moutier	Chanson Prévôtoise
Saint-Imier	La Chanson d'Erguel
La Neuveville	Costumes de La Neuveville

Directeur	Effectif
M. B. Junod	40 (Mixte)
M. R. Châtelain	31 (Dames)
M. Berdat	22 (Mixte)
Mlle Boillat	26 (Mixte)
	36 (Mixte)
M. R. Châtelain	36 (Dames)
M. S. Fasolis	30 (Mixte)
	13 (Dames)

Les groupes ont une activité variée. Ils sont souvent mis à contribution, dans les chefs-lieux ou ailleurs, à l'occasion de réceptions, de manifestations, de congrès, etc. Ils participent également à des fêtes folkloriques étrangères, ou à des manifestations telles que foires, expositions, etc. Ils préparent, aussi bien, des soirées annuelles charmantes où les chants, le théâtre, les danses sont fort prisés du public. Enfin, ils prennent une part active aux fêtes cantonales et fédérales.



Les **TAPIS TENDUS** sont à la mode. Choix immense. Coloris lumineux, teintes pastel. Prix intéressants. Une spécialité:



delémont

Tél. (066) 21187

Visitez sans engagement notre exposition permanente de meubles.